

Rapport du Conseil communal au Conseil général, à l'appui du point 6 de l'ordre du jour de la séance du 22 avril 2010

Comptes 2009

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

En application de l'article 4,9 de notre règlement général de commune, nous avons l'honneur de vous soumettre les comptes de l'exercice 2009 qui se bouclent par un déficit de CHF 18'961.53, alors que celui-ci s'élevait à CHF 94'050.— au budget.

De manière générale, l'amélioration par rapport au budget s'explique surtout par le refus des reports de charges par le Grand Conseil en décembre 2008 et des coûts bien maîtrisés. Les recettes fiscales sont restées globalement bonnes, alors que l'on pouvait s'attendre, jusqu'aux derniers chiffres fournis en décembre 2009 par le Service des contributions, à une baisse substantielle de celles-ci.

Les commentaires de chaque rubrique vous donneront des explications plus détaillées. Cependant, nous pouvons formuler les remarques suivantes :

- 00. *Administration* : la baisse de la charge à ce chapitre, s'explique par la récupération de frais liés à l'établissement du plan de quartier « Le Biollet », ainsi que la nouvelle pratique de refacturation des prestations fournies par le bureau d'ingénieurs lors des nouvelles constructions.
- 01. *Sécurité publique* : ce chapitre contient essentiellement les coûts de notre abri-pc et de la défense contre l'incendie, qui ne varient que très peu par rapport aux années précédentes et au budget établi.
- 02. *Enseignement et formation* : l'effectif des élèves enfantines de Montmollin, scolarisés à Coffrane, est en légère baisse par rapport aux prévisions. Aux écoles primaires et secondaires, l'écart par rapport au budget s'explique en grande partie par le refus du Grand Conseil d'abaisser la subvention sur le traitement du corps enseignants de 45% à 40.5%. La commune a participé à l'achat de tentes qui seront utilisées pour la fête de la jeunesse ou d'autres manifestations à venir.
- 03. *Détente – Place de jeux* : comme prévu le terrain à côté de l'école a été réfectionné. Une balançoire pour petits a été installée sur la place de jeux.
- 04. *Santé* : les dépenses principales sont en relation avec le service médical de l'école et le service d'ambulance du SIS de Neuchâtel.
- 05. *Prévoyance sociale* : la participation de la commune aux coûts des structures d'accueil de la petite enfance sont une nouvelle fois en nette hausse. Les aides matérielles versées dans le cadre de l'action sociale sont pour une fois restées en dessous des prévisions budgétaires. La hausse relative aux mesures d'intégration professionnelle relève d'une décision de dernière minute du Conseil d'Etat, suite au bénéfice des comptes 2008, d'allouer un montant supplémentaire au fonds y relatif, financé à 50% par les communes.

- 06. *Trafic* : des travaux d'entretien ont été nécessaires sur quelques portions de nos routes communales. L'employé communal ayant démissionné au 31 décembre 2009, l'augmentation au poste des salaires résulte d'une période de passation de connaissances avec son successeur, ainsi que de vacances et heures supplémentaires qui lui ont été payées. De plus, les deux derniers hivers ont été rigoureux, ce qui a alourdi la charge de déneigement.
- 07. *Protection et aménagement de l'environnement* : l'augmentation des recettes provenant de concessions d'eau industrielle influence de manière favorable le chapitre « Approvisionnement en eau », dans lequel un bénéfice confortable a pu être dégagé. Les rubriques relatives à l'épuration des eaux et au ramassage des déchets urbains sont à nouveau en déficit. Par conséquent, une augmentation des taxes y relatives devra être étudiée prochainement.
- 08. *Economie Publique* : les prix sur le marché du bois ont subi une nette baisse, suite à la crise économique. De plus, la qualité des bois de la division exploitée, n'était pas aussi bonne que l'année précédente.
- 09. *Finance et impôts* : cette rubrique influence bien entendu très fortement le résultat de l'exercice. Les recettes fiscales peuvent être qualifiées de bonnes. Les résultats fournis mensuellement par le Service de contributions nous ont fait craindre une baisse marquée des recettes provenant des personnes physiques. Toutefois, suite aux taxations intervenues en fin d'année, les revenus sont finalement restés à un niveau globalement identique aux années précédentes. Par contre, ces derniers sont encore majoritairement basés sur les gains « d'avant-crise » réalisés en 2008, voir 2007 et il faut garder en mémoire que les effets négatifs se feront probablement ressentir en 2010 et 2011.

Les investissements sont restés très modestes, car la construction des équipements du quartier le Biollet se fera principalement en 2010.

Le Conseil communal vous invite à consulter les données statistiques et indicateurs financiers et espère que les explications figurant dans les comptes de fonctionnement au verso de chaque page, vous apporteront des renseignements supplémentaires. Il se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le Conseil communal

Montmollin, le 29 mars 2010